

SEXISME TOUTES VICTIMES

Qui couche avec qui ? C'est le thème le plus débattu lors des conférences de machines à café. Et l'émission favorite des auditeurs de radio moquette. Le plus souvent, ce ne sont que des rumeurs. Mais derrière ces ragots, les attouchements, gestes déplacés et obscènes, propositions équivoques à caractère sexuel et autres envois de SMS et d'images pornographiques sont, eux, bien réels. En France, l'affaire Denis Baupin - ce député français accusé de harcèlement sexuel par quatre élues écologistes - a mis en lumière les violences à l'égard des femmes politiques. Depuis, les langues se délient. Jusqu'en Belgique où les femmes dénoncent les "grivoiseries ordinaires" et "droits de cuissage" de leurs collègues masculins. Christine Defraigne, présidente du Sénat, a ainsi témoigné pour la première fois publiquement d'agressions sexuelles qui se sont déroulées il y a plusieurs années.

Elle a aussi rappelé que les comportements sexistes ne se limitaient pas au seul monde politique. Salariées, cadres ou même dirigeantes, personne n'est épargné dans l'entreprise. Le sexisme ordinaire s'est faufilé partout. En Belgique, 60 % des femmes déclarent ainsi avoir subi une forme de harcèlement sexuel depuis l'âge de 15 ans. La moyenne européenne étant de 55 %, selon l'étude "La violence à l'égard des femmes" menée auprès de 42.000 femmes (18-74 ans) par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. Pire, 30 % des femmes belges ont même vécu ce harcèlement dans les 12 mois précédant l'enquête (21 % pour la moyenne européenne), réalisée en 2014.

"La forme la plus courante, ce sont les mauvaises plaisanteries, les propos sexistes quotidiens", explique Isabella Lenarduzzi, 51 ans, fondatrice de JUMP, une entreprise qui lutte contre les inégalités entre hommes et femmes au travail. "Des petites phrases si répandues qu'on ne les perçoit même plus comme du sexisme. D'autant qu'on reproche même à la victime son manque d'humour... Personnellement, je n'ai jamais vécu cela comme du harcèlement, parce qu'en tant qu'entrepreneuse, je n'étais pas dépendante de ces hommes. Sur le moment, je ne me rendais même pas compte à quel point c'était dégradant, confie Isabella Lenarduzzi. Avec le recul, je vois que c'était une façon de me préserver. Mais la plupart des femmes, celles qui sont salariées, sont dans des environnements captifs. Il leur est impossible de dénoncer les avances déplacées d'un collègue ou d'un supérieur sans prendre de risques pour leur carrière."

Prenez des hommes et des femmes, mélangez-les, enfermez-les dix heures par jour dans le même bureau, ajoutez une louche de stress et vous obtiendrez une recette vieille comme le monde... La séduction fait partie intégrante des relations de travail. Mais entre le jeu du cœur et le vrai délit, les dérapages sont légion. "Pendant des années, j'ai baigné dans un climat de "gaudriole à papa". La journée, il était de bon ton de me demander comment je me rasais la chatte. Ou, au bout d'une jour-

Même sorti du tabou, le harcèlement sexuel reste difficile à prouver devant les tribunaux. Pourtant, il touche deux femmes sur trois au travail. Plusieurs d'entre elles nous ont expliqué comment elles avaient souffert de ce véritable fléau social.

EN BELGIQUE, NI MINISTÈRE DÉDIÉ NI LOI PROTÉGEANT LES VICTIMES.

née de travail harassante, de me lâcher: "Et toi, tes bouts de seins pointent comment?", témoigne sans ambage Yasmine, 42 ans. Bien sûr, il y a une sorte de folklore. Et chaque femme a sa zone de tolérance. Mais au final, ça m'a ravagée."

HARCELER N'EST PAS SÉDUIRE

La grille pathologique qu'observent les médecins du travail ou les psychologues est longue. "Un jour c'est l'épuisement, un jour elles sont prises de vomissements, de migraines, elles sombrent dans la dépression, s'arrêtent de plus en plus souvent et sont poussées à la démission", confie ce médecin du travail qui préfère garder l'anonymat. La peur de perdre son travail, l'emprise exercée sur elles, la tentation aussi de normaliser ces situations les musellent avec, toujours, d'importantes conséquences sur leur santé physique et psychologique.

"Séduire"? Si l'on s'en tient à l'étymologie latine, il s'agit juste de "conduire à soi", et pas nécessairement avec des idées louches derrière la tête... Au quotidien, on se sert, consciemment ou non, de son pouvoir de séduction pour vendre, obtenir une promotion, une augmentation, un petit passe-droit. "Harceler", c'est différent. "C'est une violence faite aux femmes. Le harceleur met les femmes en infériorité, jusqu'à disqualifier leur parole et les traiter comme des objets sexuels", explique Viviane Teitelbaum, échevine du Commerce à Ixelles (MR) et présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique. "Au niveau européen, on parle d'une "atteinte à la dignité". Parce qu'il s'agit bien de réduire la femme pour qu'elle ne se sente plus compétente, pour qu'elle ne puisse pas réaliser ses objectifs de développement." De petites brimades, des intimidations, une remise en cause de la légitimité ou des compétences de la personne, des tâches subalternes, un accroissement du travail, une mise au placard... Autant de choses qui vont désta-

biliser, déprécier et isoler la victime. Et le cap du harcèlement est franchi.

Aujourd'hui, la loi protège davantage les victimes de ces violences. Le harcèlement sexuel au travail est condamné par la loi du 4 août 1996 et un projet de loi, présenté en novembre 2015 à la Chambre des représentants de Belgique, pourrait renforcer le volet répressif. Pourtant, les structures d'accompagnement demeurent étrangement invisibles. Faute de service public → → dédié, ce sont donc les rares associations féministes qui jouent le rôle de première écoute et prêtent une assistance psychologique, parfois juridique. "Quand, avec des victimes, on fait le catalogue des personnes à qui elles en ont parlé, proches ou professionnels, avant de prendre contact avec nous, c'est hallucinant!", explique Irene Zeilinger, fondatrice et directrice de l'ASBL Garantie et auteure d'un guide d'autodéfense à l'adresse des femmes.

Le sujet ne fait pas davantage l'objet d'une prise en compte collective au sein des entreprises, qui ont néanmoins une obligation de prévention et de résultat, comme pour tout ce qui concerne la santé et les risques psychosociaux. "En Belgique, nous n'avons ni de ministère des Droits des femmes, ni de loi qui renforce la protection des victimes de harcèlement sexuel, s'insurge Isabella Lenarduzzi. La plupart des managers n'ont aucune formation sur le sujet. On a tendance à mettre ça dans les risques psychosociaux, c'est mieux perçu dans les entreprises. Mais pour les victimes, c'est un cercle vicieux."

LES FOURBERIES D'ESCARPINS

Car si la plupart des victimes dévoilent leur souffrance, beaucoup se trouvent confrontées à une attitude inadéquate. Policiers mal formés, écoute lapidaire, banalisation des faits... Au final, malgré l'arsenal juridique, peu d'affaires sont portées devant la justice. Le sujet est trop difficile, la situation trop complexe, les victimes trop découragées. "Comme pour les viols, il faut presque prouver que ce n'est pas de notre faute. Que ce n'est pas la femme qui provoque ou incite au harcèlement", explique Yasmine. Dans la majorité des cas malheureusement, la révélation n'est pas suivie d'effets, quand elle n'est pas carrément mise en doute. Le danger, insiste Yasmine, c'est de banaliser ces situations. "Comment

voulez-vous qu'une victime ose faire la démarche d'aller en parler à un supérieur ou à un délégué du personnel si elle voit que les autres trouvent la situation normale?"

Les témoignages récents des femmes politiques belges ont le mérite de lever le voile. Mais rompre l'omerta ne suffit pas. "Derrière ces témoignages, il y a une vraie hypocrisie. À leur niveau, elles ne prennent aucun risque, parce qu'elles sont soutenues par leur parti et ont suffisamment de moyens pour se payer un avocat, torpille Yasmine. Mais la vérité, c'est que dans les cas de harcèlement, les femmes ne se soutiennent pas. On est seule face aux faits. Aucune femme ne m'a dit de porter plainte... Au contraire, il y a toujours ce soupçon de désirabilité: pourquoi c'est elle qui reçoit des avances et pas moi? Alors que le harcèlement n'a rien à voir avec une valeur esthétique: c'est un rapport de pouvoir, un rapport de dominant à dominé. Il s'agit de violences, et pas de relations amoureuses!"

Quant au pouvoir judiciaire, il semble atone. Malgré le nombre de dépôts de plainte, en moyenne 400 par an, le nombre de condamnations est infime. "Tant qu'il n'y a pas un volet répressif, à l'échelle de la police et pas de la justice, on n'en arrivera pas à bout. Le cadre législatif est insuffisant, parce que si on porte plainte et qu'on ne gagne pas, la personne peut se retourner contre vous pour diffamation", conclut Viviane Teitelbaum.

✳ Rafal Naczyk

Définir, punir, réagir

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT SEXUEL?

La Convention du Conseil de l'Europe définit le harcèlement sexuel comme "toute forme de comportement non désiré, verbal, non-verbal ou physique, à caractère sexuel, ayant pour objet ou pour effet de violer la dignité d'une personne, en particulier lorsque ce comportement crée un environnement intimidant, hostile ou offensant".

Les formes que prend le harcèlement sexuel

- Toucher, accolade ou baiser indésirable
- Commentaires ou blagues à connotation sexuelle (*)
- Invitations ou avances déplacées
- Questions intrusives sur la vie privée
- Commentaires intrusifs sur l'apparence physique
- Regard insistant ou lubrique

- Envoi d'images, photos ou cadeaux sexuellement explicites
- Quelqu'un qui s'expose de manière indécente
- Quelqu'un qui vous fait regarder du matériel pornographique contre votre gré
E-mails ou SMS sexuellement explicites non sollicités

(*) Selon l'étude "La violence à l'égard des femmes" menée en 2014 par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

PEINES PRÉVUES ET NOMBRE DE CAS

Selon le code pénal social belge, le harcèlement sexuel au travail peut entraîner une peine de prison de 6 mois à 3 ans et une amende pénale d'un montant maximum de 6.000 euros. Sauf que les faits de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle commis sur le lieu de travail sont moins rapportés encore par les femmes que les autres formes d'agression sexuelle. Chaque année, quelque 300 à 600 plaintes sont déposées pour faits de violence, de harcèlement et de comportements sexuels indésirables au travail, auprès de la direction générale du Contrôle du bien-être au travail du SPF Emploi.

COMMENT SE DÉFENDRE?

Irene Zeilinger est fondatrice de l'ASBL Garance et formatrice d'autodéfense féministe depuis 23 ans. Elle explique, en trois temps, comment réagir en cas d'agression ou de harcèlement au travail.

1. FAIRE UN SCANDALE. Le harceleur pousse systématiquement sa victime à l'isolement.

Mais sur le moment, même si le cerveau est en situation de stress, il faut réagir. J'ai connu le cas d'une femme qui a senti qu'un homme se frottait à elle. Elle a dit à un autre homme, non loin: "*Monsieur, voulez-vous dire à l'homme derrière moi d'arrêter de se frotter contre moi?*" Ça l'a stoppé net. Il ne faut pas avoir peur que les gens regardent, sachent. Rendre les faits publics, par exemple en réunion d'équipe, cela peut créer une couche de protection. Ça permet aussi de se créer des alliés.

2. MARQUER SES LIMITES. Souvent, le harcèlement commence de manière très subtile, par petites transgressions. Jusqu'à atteindre des limites infranchissables. C'est pourquoi il faut énoncer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Le plus tôt possible... Il est important de ne pas minorer les actes en repartant des définitions légales: des propos salaces répétés, c'est du harcèlement sexuel, une main aux fesses, une agression sexuelle, et une fellation forcée, un viol. Confronter l'adversaire verbalement, en face-à-face, ou par courrier recommandé, c'est aussi le responsabiliser. Ce n'est pas à la femme d'avoir honte, mais à l'agresseur.

3. DÉSTABILISER L'AGRESSEUR. Une autre stratégie consiste à aller encore plus loin dans l'inattendu, en faisant quelque chose qui n'a aucun sens, histoire de dérouter l'agresseur. Exemple: s'il vous fait des avances de manière insistante, vous répondez: "*Et de quelle couleur sont vos chaussettes?*" Le temps que le type se demande de quoi vous parlez, vous êtes déjà partie. Des femmes se sont déjà sauvées en feignant la folie ou en simulant une crise d'épilepsie. - R.N.

LAURE, 32 ANS, PUBLICITAIRE**“Il m’a coincée dans les toilettes.
Je savais que ça arriverait.”**

“Quand j’ai commencé comme stagiaire dans une boîte de pub, j’étais encore assez naïve, je venais de sortir de l’école et je ne connaissais rien au monde du travail. Rapidement, un des seniors m’a pris sous son aile. Ça a été le premier à me donner des projets intéressants à réaliser. Les rapports étaient cordiaux, je me sentais soutenue et valorisée en même temps. Finalement j’étais peut-être faite pour ce job. Après avoir obtenu mon diplôme, j’ai continué à bosser de temps en temps pour cette boîte, je revenais donc dans les bureaux à quelques occasions. Un jour, j’ai reçu un SMS de ce même collègue alors qu’il était à trois mètres de moi. Il avait écrit ça: “C’est agréable d’avoir la compagnie d’une si jolie fille”. Je ne savais pas trop quoi répondre, du coup je ne l’ai pas fait. Et c’est devenu quasi quotidien. Ça allait de “J’aime ton décolleté” à “Cette jupe te fait des fesses magnifiques”. Jamais, au grand jamais, je n’ai répondu à ses messages, mais ça ne l’a pas découragé pour autant. Que du contraire, c’est comme s’il se sentait stimulé. En même temps, il m’offrait toujours des chouettes projets et je n’osais rien dire, de peur que ma

source de revenus se tarisse. Jusqu’au jour où, lors d’un événement de la boîte, ce même collègue m’a coincée dans les toilettes. Je ne sais pas pourquoi, mais au fond de moi je savais que ça allait arriver. Il ne s’est rien passé, mais j’ai dit au revoir à ce job le lendemain. Sans jamais oser en parler aux boss. On m’a dit par après que je n’étais pas son coup d’essai...”

- Marie Frankinet

SOPHIE, 30 ANS, LIBRAIRE**“Les hommes aux postes-clés,
les femmes, qu’on appelait “ma
jolie”, en dessous...”**

“Après avoir terminé huit ans d’études, j’ai décroché un premier travail. Il ne faisait pas vraiment partie de mes qualifications, mais j’étais contente d’avoir trouvé quelque chose. J’ai très vite déchanté. L’équipe dans laquelle j’officialiais était un véritable cliché: les hommes aux postes à responsabilité, les femmes en dessous de l’échelle. Aucune cadre. Quand mon patron s’adressait à moi, c’était à coup de “ma petite” ou “ma jolie”. Je me sentais diminuée. Évidemment, il ne servait pas aux hommes des “mon beau”. Tous mes collègues masculins ont commencé à m’appeler de la même façon. Un jour, j’en ai eu marre, j’ai été voir mon responsable en lui demandant qu’on arrête ce petit jeu. J’ai pris toutes les pincettes possibles. Le lendemain, j’étais remerciée. Motif? J’étais trop “ambitieuse”. - M.F.

ANNE, 56 ANS, EMPLOYÉE**“Il m’a fallu des années pour démentir
cette rumeur.”**

“C’est arrivé de manière pernicieuse. Au début de ma carrière, après plusieurs années en France, je suis revenue travailler en Belgique. J’avais une trentaine d’années. C’était une étape-clé pour moi, je travaillais dans l’administration et je visais un rôle de chef, inconsciemment. Je dis inconsciemment parce que je fais un métier d’homme et que je n’osais pas croire qu’on me donnerait réellement des responsabilités. J’avais été assez préservée, jusque-là, du sexisme. Un jour, un des responsables m’a fait des avances appuyées, que j’ai déclinées poliment. J’étais enceinte en plus à cette époque!

Je pensais que l’affaire était réglée. Jusqu’au jour où il m’est revenu que ce même collègue avait déclaré à tout le monde que j’avais couché avec le patron, un homme d’une soixantaine d’années, pour obtenir le poste. Ces insinuations, complètement fausses, ont eu énormément d’incidences dans ma carrière. Des femmes avec qui je m’entendais bien avant ça me battaient froid, on me considérait comme la “marie-couche-toi-là”. J’avais envie de vomir. J’ai tout de même obtenu ma place de “chef”, mais il m’a fallu des années pour démentir cette rumeur et regagner ma crédibilité.” - M.F.

NADINE, 59 ANS, SECRÉTAIRE**“J’ai débuté ma carrière sous le signe du harcèlement sexuel.****Je la terminerai de la même manière...”**

“Quand j’ai commencé comme secrétaire au MR (le PRL à l’époque), le harcèlement sexuel était monnaie courante et jusqu’aux plus hautes sphères du pouvoir... Un jour, on m’a proposé un meilleur poste auprès d’un attaché de presse et j’ai accepté l’entretien d’embauche. Je n’ai pas vraiment réussi les tests mais il m’a tout de suite dit que ce n’était pas grave et qu’il cherchait surtout quelqu’un de “malléable” - je me souviendrai toujours de cet horrible terme! - dont il voulait pouvoir disposer de jour comme de nuit. Il m’a ensuite accompagnée dans l’ascenseur et m’a dit que nous pourrions “avoir une relation agréable”. Ce n’était que des allusions mais ses intentions semblaient très claires... J’ai évidemment décliné la proposition et l’homme politique dont il était l’attaché de presse m’a ensuite convoquée pour me dire

que j’avais raté une opportunité incroyable et que je pouvais aller chercher mon C4 au cabinet qui me rémunérerait jusqu’alors. J’allais donc perdre mon ancien poste parce que je refusais le nouveau! Heureusement, le ministre pour lequel je travaillais a refusé mon renvoi, arguant que l’attaché de presse était connu pour ça. Ce qui ne semblait pas gêner certains de ses supérieurs...

J’ai aussi connu une dactylo qui bossait pour un directeur de cabinet et qui “passait à la casserole” chaque matin. Elle se disait qu’elle faisait vivre sa mère et sa sœur et qu’elle ne pouvait donc pas démissionner. On n’en a même rien su avant qu’elle ne s’effondre un jour sur son bureau. Cela faisait trois ans que ça durait. Elle n’avait pas le choix.

A l’époque, c’était monnaie courante, comme la promotion canapé.” - M.F.

NATHALIE, 41 ANS, LOGOPÈDE**“Je sais que je n’ai rien fait pour lui faire croire qu’il me plaisait.”**

“J’exerce une profession libérale, donc je devrais être relativement protégée puisque je suis mon propre patron. Et pourtant le sexisme a quand même réussi à s’installer dans mon cabinet, en passant par la fenêtre. Un jour, en envoyant mes honoraires à un père d’un des enfants dont je m’occupe, celui-ci m’a répondu “qu’on pourrait sûrement s’arranger autrement”. Il était marié, je m’occupais de sa fille. Je n’ai pas relevé. Mais il ne m’a payé ni cette consultation, ni aucune autre. Il soutenait mordicus qu’il allait me payer un resto à la place. Ce que j’ai toujours décliné. Un jour, il est venu chercher son enfant au cabinet. Cinq minutes plus tard, il l’avait déposé dans la voiture et il bloquait ma porte pour essayer de m’embrasser. J’ai eu peur, mais j’ai réussi à le repousser. Il était avocat. Je me demande encore aujourd’hui ce qui lui a fait croire qu’il pourrait y arriver, si j’avais fait quelque chose pour le stimuler, si j’avais eu une attitude déplacée. Pourtant, je sais que non.” - M.F.

CLAIRE, 25 ANS, SERVEUSE**“Le sexisme, c’est mon quotidien.”**

“Je travaille dans un bar, en journée, et le sexisme fait partie de mon quotidien. C’est comme s’il était écrit sur mon front “C’est bon, elle est serveuse, on peut se lâcher”. A force, on finit par être blasée, mais je ne pense pas que ce soit une bonne chose. Je ne compte plus les mains aux fesses, les remarques sur mon physique... Le pire dans tout ça, ce sont les clients réguliers. Ils prennent leurs aises. Il y en a un qui me regarde systématiquement comme si j’étais un bout de viande, me déshabille du regard quand il me commande à boire... Ça peut sembler anodin, mais je me sens décrédibilisée à chaque fois. Face aux autres clients qui trouvent ça marrant, face au gérant qui ne dit rien. Je rêve de trouver la bonne parade, la phrase qui l’empêchera d’en sortir une autre. J’ai une boule au ventre à chaque fois que j’y pense.” - M.F.

CHANTAL, 33 ANS, SANS-EMPLOI**“Il m’a dit que je ne devais ma place qu’à mon “cul de salope”.”**

“J’ai été embauchée comme assistante dans les médias. C’était un boulot très prenant, usant moralement, mais j’avais dans l’espoir d’évoluer rapidement. Je m’entendais bien avec un de mes collègues, avec qui on partageait nos coups de pression. Au fur et à mesure du temps, il s’est arrangé pour me frôler à chaque fois qu’il le pouvait, s’incrétant dans “ma bulle”. Je me disais que je me faisais des films. Mais c’est devenu de plus en plus dérangeant. Dès qu’on prenait l’ascenseur, qu’on était dans le même bureau, qu’on parlait acheter un

sandwich... A chaque fois il se débrouillait pour laisser traîner une main, sans toucher réellement, mais pour avoir un contact physique.

Il a ensuite commencé à me proposer des verres, des sorties, rien qu’à deux, mais j’ai toujours trouvé une parade. Du jour au lendemain, il a changé d’attitude. m’a dit que je ne devais ma place qu’à mon “cul de salope”. C’était devenu intenable. Je trouvais toutes les excuses possibles pour ne plus aller travailler. Quand on m’a proposé un autre poste, ça a été la libération.” - M.F.